

## Réunion publique d'information sur le lancement du dispositif de participation citoyenne.

Cette réunion a eu lieu vendredi 23 octobre.

Présents : M. Yves Albarello, député-maire de Claye Souilly

Mme Laurence Hernandez, Commissaire de Police de Villeparisis

Mme Fabienne Breton, Commandant à la police de Villeparisis

M. Daniel Derrien, Adjoint en charge de la Prévention, de la Sécurité et des Transports

M. Patrick Lisai, responsable de la Police Municipale de Claye Souilly

M. François Masson, conseiller municipal

M. Serge Deschamps, président du comité syndical de l'ASLM

Et près de 120 résidents.

Monsieur Yves Albarello : La sécurité est un des trois piliers de la politique municipale avec le développement économique et l'environnement.

La police municipale comptera 15 agents en 2016 et un plan de vidéo protection,

Mais il manque un maillon : le citoyen.

La mise en place de Participation Citoyenne comblera ce manque.

Objectifs : Rendre plus réactives les forces de l'ordre,

Faire participer la population avec l'appui et sous le contrôle de l'état à la sécurité des habitants

Faire une prévention de proximité.

Modalités de transmission :

Pour une situation non urgente : => référents

-> réunion mensuelle d'information

-> mails

-> tel portables de la PM/PN

Pour une situation urgente : 17 (Melun) qui transmet immédiatement à la patrouille la plus proche.

Il pourra aussi y avoir des alertes en descente (vols de roues, vols à la roulotte...) avec des consignes.

Mauperthuis sera la zone test.

Notre lotissement a été divisé en 3 secteurs avec chacun un référent qui seront les porte-paroles pour la sécurité non urgente. Ils pourront donner des conseils (pavillons vides...), mais ce ne sont pas des policiers, ce sont des intermédiaires.

Si une observation demande une réaction non immédiate ou s'il y a répétition, c'est pour les référents.

Les référents : Robert Renaud, Jean Claude Laroche et Jean Luc Chaumette.

Pour les incivilités, c'est la police municipale.

Un courrier personnalisé sera adressé à chaque résident précisant le nom et le téléphone du référent ainsi que les modalités de lancement de Participation Citoyenne.

Démarrage : fin décembre 2015.